



---

*Tchap, la messagerie  
instantanée, sécurisée et souveraine  
des agents publics*

---

L'application Tchapp a été conçue pour répondre aux exigences et aux besoins professionnels des agents publics.

### 1° Multi-devices : iOS, Android, web

- L'application Tchapp est téléchargeable depuis les stores Google et Apple et depuis le web au <https://www.tchap.gouv.fr>
- La diffusion de l'application est également disponible via APK sur demande des ministères.

### 2° Création de compte

- **Création d'un compte utilisateur** à partir de son adresse professionnelle (la confidentialité du numéro de téléphone est garantie et n'est pas utilisée par l'application).
- **Création d'un compte externe** sur invitation d'un compte utilisateur à partir d'une adresse e-mail personnelle. Les comptes externes ont des fonctionnalités réduites, ils ne peuvent pas créer de salon ni forum et doivent être systématiquement invités pour en rejoindre.
- **Fermeture d'un compte** depuis les paramètres généraux de l'application.

### 3° Message direct

- **Création de messages directs** : depuis l'**annuaire Tchapp**, rechercher la personne souhaitée en indiquant son prénom, nom ou son adresse email et commencer une discussion.

### 4° Création et gestion de salon privé chiffré

- **Création de salon privé chiffré de bout en bout** : accessible à tous les utilisateurs sur invitation de l'administrateur.
- **Création de salon privé chiffré de bout en bout ouverts aux comptes externes** : accessible à tous les utilisateurs et comptes externes sur invitation de l'administrateur.
- **Activation de l'accès au salon par lien** : les utilisateurs peuvent rejoindre le salon à partir du lien transmis par l'administrateur.
- **Descriptif et avatar du salon** : l'administrateur peut personnaliser le descriptif et l'avatar du salon. Il pourra également au besoin modifier le nom du salon.
- **Rôles et permissions** : l'administrateur du salon peut nommer d'autres administrateurs ou modérateurs au salon. Il pourra ensuite adapter les possibilités d'action par niveau d'utilisateur : envoi de message, invitation au salon, expulsion d'un membre, etc...



- **Epingler le salon** : l'utilisateur peut choisir librement de faire ressortir le salon en l'épinglant en haut de la liste des salons dont il est membre.
- **Gestion des notifications** : l'utilisateur peut choisir d'avoir des notifications pour tous les messages échangés, pour seulement ceux qui le citent, ou de mettre l'ensemble des messages en sourdine.
- **Quitter le salon** : depuis les paramètres du salon (si l'utilisateur est l'administrateur, ce dernier doit veiller à nommer un autre administrateur avant de le quitter). Il n'est pas possible de supprimer un salon.

## 5° Création de forum public non chiffré

- **Rejoindre un forum** : depuis l'annuaire des forums Tchap.
- **Création d'un forum ouvert et visible qu'aux utilisateurs de son instance**, à l'exception des comptes externes.
- **Création d'un forum ouvert et visible à l'ensemble des utilisateurs** Tchap, à l'exception des comptes externes.
- **Rôles et permissions** : l'administrateur du forum peut nommer d'autres administrateurs ou modérateurs au forum. Il pourra ensuite adapter les possibilités d'action par niveau d'utilisateur : envoi de message, invitation au salon, expulsion d'un membre, etc...
- **Activation de l'accès au forum par lien** : les utilisateurs peuvent rejoindre le forum à partir du lien transmis par l'administrateur.
- **Descriptif et avatar du forum** : l'administrateur peut personnaliser le descriptif et l'avatar du forum. Il pourra également au besoin modifier le nom du forum.
- **Epingler le forum** : l'utilisateur peut choisir librement de faire ressortir le forum en l'épinglant en haut de la liste des salons et forums dont il est membre.
- **Gestion des notifications** : l'utilisateur peut choisir d'avoir des notifications pour tous les messages échangés, pour seulement ceux qui le citent, ou de mettre l'ensemble des messages en sourdine.
- **Quitter le forum** : depuis les paramètres du salon (si l'utilisateur est l'administrateur, ce dernier doit veiller à nommer un autre administrateur avant de le quitter). Il n'est pas possible de supprimer un forum.

## 5° Gestion de son compte

- **Identité de l'utilisateur** : garantie par son adresse email professionnelle. Celle-ci n'est pas modifiable.
- **Photo de profil** : charger une photo de profil depuis les paramètres généraux de l'application.
- **Liste rouge** : option dans les paramètres généraux, les autres utilisateurs ne pourront pas découvrir le compte lors de leurs recherches dans l'annuaire.
- **Envoi d'un rapport d'erreur** : en cas de dysfonctionnement rencontrée sur l'application, possibilité d'envoi d'un rapport d'erreur depuis les paramètres généraux, ou contacter le support utilisateur à l'adresse email :  
[tchap.dinum@modernisation.gouv.fr](mailto:tchap.dinum@modernisation.gouv.fr)